



DECHARGE PERMANENTE DE RESPONSABILITES Circuit de Charade 18-19 Septembre 2010

Déclare avoir pris connaissance des conditions de roulage imposées par l'organisateur pour ne pas dépasser la limite sonore de **90dB journalier*** mise en place par le circuit. Les véhicules jugés trop bruyant pourront recevoir une limitation d'engagement sur la piste afin de ne pas pénaliser l'ensemble des participants et riverains. *90Db journalier est une moyenne enregistrée aux abords du circuit

Déclare être couvert par une assurance « Responsabilité Civile » lors de l'usage de ce véhicule à l'occasion de cette sortie **Team Minicorp.net** et titulaire d'un permis de conduire en cours de validité.

Décharge l'association **Team Minicorp.net** (Journal officiel n°20040008, annonce n°86) de toute responsabilité de quelque forme que ce soit pour les accidents, vols, dommages matériels ou corporels ou tout autre dommage que moi, ou l'un de mes accompagnant (conducteur, passager, spectateur, ou autre), ou les biens m'appartenant ou appartenant à ces personnes subiraient dans le cadre de cette sortie **Team Minicorp.net**.

M'engage en cas d'accident ou dommage de quelques sortes que ce soit à l'occasion de cette sortie **Team Minicorp.net**, à m'arranger avec les protagonistes impliqués sans jamais impliquer ni l'organisation ni l'association **Team Minicorp.net** ni ses membres, dans le règlement de cet éventuel litige.

Déclare participer à mes propres risques et périls à cette manifestation et exclure toute action pénale, en responsabilité ou dommages intérêts contre l'association, de même que de recours à une autre voie judiciaire ou à l'assemblée générale.

Déclare avoir pris connaissance du règlement, de l'avoir lu dans sa totalité et d'être en total accord avec les textes le composant.

Le nombre de véhicules simultanément sur la piste est compris entre 10 et 15 véhicules selon le niveau sonore de l'ensemble, la cylindrée des véhicules et le niveau des pilotes. Les sessions de roulage sont susceptibles d'être modifiées sur place pour faciliter l'organisation

Les règlements par chèques seront déposés sur le compte de l'association **Team Minicorp.net** dès leurs réceptions.

Les personnes non inscrites n'auront pas l'autorisation d'accéder à l'enceinte du circuit.

Les participants se verront attribuer un numéro en fonction de leur date d'inscription.

Les participants recevront sur place un système de marquage du véhicule et du pilote.



DECHARGE PERMANENTE DE RESPONSABILITES Circuit de Charade 18-19 Septembre 2010

Page à retourner avec votre inscription

Je déclare en outre avoir pris connaissance du règlement du circuit de Charade et m'engage à le respecter.

Important : Vous avez la possibilité de vous désister jusqu'à 30 jours avant le jour de la sortie, néanmoins l'association se réserve le droit de conserver 50% de la somme versée si aucun remplaçant n'est trouvé. Passé cette date, votre règlement sera définitivement acquit à l'association Team Minicorp.net.

Cette décharge et le règlement est à remplir pour chaque participant ou accompagnateur.

A REMPLIR PAR LES CONDUCTEURS			
<input type="checkbox"/> Joindre attestation d'assurance		<input type="checkbox"/> Joindre copie du permis de conduire	
N° de permis de conduire			
Assurance du véhicule	Compagnie d'assurance	N° de contrat	Date d'expiration
Autorisation du propriétaire du véhicule (si différent du conducteur : Nom, prénom et signature)			
En cas d'accident grave, j'autorise Mr, Mme, Mlle _____ à prendre toutes les mesures nécessaires à mon état de santé.			
Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations mentionnées ci-dessus et accepte toutes les conséquences d'informations erronées et je m'engage à respecter le règlement joint.			

Signature, précédé de la mention lu et approuvé

Fait à _____, le _____

Signature suivi de la mention « Lu et approuvé »